

**Mission Permanente du Royaume du
Maroc**

MC.DEL/20/07
29 November 2007

Original: FRENCH

**CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'OSCE
29-30 Novembre 2007
DECLARATION DE LA DELEGATION MAROCAINE**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable d'adresser mes sincères félicitations à l'Espagne pour l'excellente organisation de cette conférence ministérielle, qui est en fait le couronnement d'une année de travail marquée par un dynamisme remarquable, et saluer les efforts déployés par la présidence espagnole de l'OSCE et la présidence finlandaise du Groupe de contact en vue de renforcer le partenariat méditerranéen.

Les relations de l'OSCE avec les Pays Méditerranéens ne datent pas d'aujourd'hui, l'acte final d'HELSINKI de 1975 a mis en exergue les fondements de ses relations en stipulant que "la sécurité en Europe est étroitement liée à la sécurité en Méditerranée".

Après Helsinki, les Etats méditerranéens ont été invités à apporter leurs contributions écrites et orales lors des réunions successives de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE). En 1994, lors de la réunion de la CSCE qui s'est tenue à Budapest, les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé, entre autres mesures, de créer un groupe de contact à composition non limitée afin de renforcer les contacts existants.

Si le bilan du partenariat ne répond pas à toutes les aspirations des partenaires, il est indéniable que la volonté de le renforcer est réelle aussi bien de la part des pays participants que des pays partenaires.

Cette volonté est dictée par des intérêts communs notamment ceux liés aux défis et menaces communes à la sécurité tels que la lutte contre le terrorisme, le crime organisé; la migration illégale, le trafic des êtres humains.

L'adoption de la résolution 571 du Conseil Permanent, le travail remarquable réalisé par l'Ambassadeur HARKONEN illustré par le rapport du groupe informel d'amis au sujet de la mise en oeuvre de cette décision, les propositions des pays méditerranéens en vue de promouvoir ce partenariat et améliorer les mécanismes de dialogue, englobent une panoplie de mesures, qui permettront s'ils sont mis en oeuvre de donner une visibilité et un nouvel élan à la dimension méditerranéenne de l'OSCE.

Les propositions concrètes visant à rehausser le niveau du partenariat sont donc sur la table, comme vous l'avez si bien exprimé M.le Président, l'année dernière dans votre déclaration devant le conseil Permanent, relative aux priorités de la présidence espagnole. Il s'agit maintenant de passer de la phase de la réflexion, de la production de textes (décisions, rapports....) à la phase décisive de la concrétisation.

La mise en oeuvre, vous en convenez, n'est pas un simple vœux, il s'agit en fait d'un pas décisif et déterminant pour l'avenir du partenariat.

Les recommandations relatives au traitement de questions telle que par exemple la Migration-développement (plan d'action et recommandations du séminaire de Rabat sur la migration et le développement, les recommandations du séminaire de Sharm Elsheikh...etc), ou encore celle ayant trait à la promotion de la tolérance nécessitent un engagement plus ferme de la part des pays membres de l'OSCE pour les traduire en actions concrètes.

Je souhaite, à ce propos, réitérer la proposition du Royaume du Maroc concernant la mise en place d'un groupe de travail sur la Migration et le développement.

En vue de donner plus de visibilité au dialogue avec les partenaires, je saisis cette occasion pour rappeler la proposition de la délégation marocaine relative à la présentation par les présidents des groupes de contact de rapports sur les activités relatives au partenariat devant le Conseil Permanent et d'un rapport annuel devant le Conseil Ministériel.

Il est, par ailleurs, urgent d'établir un fonds pour le financement du partenariat, question qui est maintenue en suspens depuis sa finalisation au Séminaire Méditerranéen de Rabat en septembre 2005, notamment pour assurer la participation des experts et des ONG aux différents séminaires et ateliers organisés sous l'égide de l'OSCE.

Je souhaite en outre exprimer l'appréciation du Maroc concernant le travail de qualité des représentants personnels du président en exercice pour la lutte contre la discrimination et l'intolérance à l'encontre respectivement des chrétiens, des musulmans et des juifs.

A ce propos, il conviendrait de signaler ici la visite au Maroc du 2 au 5 novembre courant du Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la lutte contre l'antisémitisme le Professeur Gert WEISSKIRCHEN.

Dans le même cadre, je voudrais saluer à nouveau l'initiative de l'organisation de la conférence de la présidence en exercice sur la lutte contre la discrimination et l'intolérance à l'égard des musulmans, bien qu'on aurait préféré qu'elle soit organisée sous l'égide de l'OSCE, comme ce fut le cas pour les conférences similaires telles que celle relative à la lutte contre l'antisémitisme par exemple.

Il m'importe de relater également l'intérêt que nous accordons au renforcement des relations entre le Parlement marocain et l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE, et c'est dans ce cadre que s'inscrit la visite du Président de l'AP de l'OSCE à Rabat, prévue pour promouvoir les liens entre les deux instances législatifs.

Monsieur le Président,

La souscription du Maroc aux principes d'Helsinki et son engagement pour la consolidation de ses relations avec l'OSCE se sont réaffirmés cette année aussi bien par sa participation active à tous les séminaires, conférences et ateliers de l'organisation ayant trait aux trois dimensions politico-militaire, économique et humaine, que par le renforcement du processus démocratique irréversible que

connait le pays, et qui montre - si besoin est- que les principes qui guident le partenariat, le partage des valeurs et des normes s'expriment dans la réalité et le vécu de l'évolution institutionnelle et politique du Royaume.

La mise en oeuvre du projet global de sa Majesté le Roi pour la promotion d'une société moderne, démocratique et ouverte, a été couronnée cette année, par des élections législatives marquées du sceau de la transparence et ce de l'avis des observateurs nationaux et internationaux.

Le dispositif mis en place a permis par ce scrutin à l'ensemble des marocains d'exprimer, en toute transparence et dans la liberté totale leur choix et leur sélection des membres de la Chambre des Représentants.

La mission des observateurs internationaux composée de membres provenant de 19 nationalités a pu suivre l'ensemble de l'opération et a rendu un rapport éloquent sur le caractère démocratique du scrutin.

Il conviendrait de souligner en outre que 2007 a vu également l'adoption d'un certain nombre de réformes ayant trait à la moralisation de la vie publique, l'institution de la déclaration obligatoire de patrimoine pour certaines catégories de fonctionnaires(parlementaires, magistrats...etc), la ratification de la convention des Nations Unies contre la corruption et la promulgation du décret instituant l'instance centrale de prévention de la corruption.

Dans la même perspective et pleinement conscient que les réformes politiques doivent être confortées par le développement économique du pays, la réduction des disparités entre les régions, SM le Roi Mohammed VI a lancé en mai 2005 l'initiative pour le Développement Humain (INDH). Cette initiative vise à promouvoir la justice sociale, la croissance génératrice de revenus et de création d'emploi.

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir enfin de rappeler que dans le cadre de son interactivité avec l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe, en tant que partenaire méditerranéen pour la coopération, mon pays va accueillir les 12 et 13 décembre courant un important séminaire pour le lancement de l'édition Méditerranéenne du guide «Meilleures pratiques en matière de gestion de la migration des travailleurs dans l'espace Méditerranéen» publié par l'OSCE, l'OIM et le BIT.